Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TROISIÈME ATTRIBUTION DE SUBSIDES DE LA COMMISSION DU FONDS DU SPORT

Davantage de moyens pour le sport vaudois en 2010

Réunie lundi 26 octobre pour sa troisième et dernière séance de l'année, la Commission du Fonds du Sport vaudois a préparé son budget 2010. Elle a pris acte avec satisfaction de la hausse du bénéfice de la Loterie Romande en 2008 qui lui permettra de distribuer environ 400'000 francs de plus au sport vaudois l'an prochain. La Commission a attribué une quinzaine de subsides destinés à des clubs et à des communes, pour un peu plus d'un million de francs.

Après une baisse significative, la somme à disposition du Fonds du sport vaudois sera à nouveau à la hausse en 2010. La Commission pourra distribuer plus de 7,8 millions de francs, soit 400'000 francs de plus que cette année. Avec plus de 2,8 millions de francs, l'aide à la construction et à la rénovation d'infrastructures en bénéficie en premier lieu, devant le soutien aux associations sportives cantonales (1,5 million), aux clubs sportifs de l'élite en sport collectif (900'000 francs), aux camps sportifs (800'000 francs), aux manifestations sportives (700'000 francs) et à l'achat de matériel sportif par les clubs (50'000 francs).

La Commission s'est prononcée sur les subsides les plus importants concernant les projets de construction et rénovation d'infrastructures sportives. Quatre projets concernant le tennis (à Lausanne, Epalinges et Granges-Marnand) et trois concernant le football ont été acceptés (Colombier, Bavois et Cossonay). Le club équestre de Lausanne, victime d'un incendie en 2007, sera soutenu pour l'extension de son manège, tout comme la commune de Lausanne pour la transformation du stand de tir à 50 mètres à Vernand. La piscine extérieure du Berceau à Château d'Oex, l'éclairage de la piste de ski de la Jorasse aux Diablerets et la patinoire couverte d'Yverdon-les-Bains bénéficient également d'un soutien.

Enfin, la Commission a pris acte avec satisfaction de la décision unanime du Conseil communal de Leysin de lui vendre une parcelle en vue d'y construire la future Maison du Sport Vaudois, bâtiment d'une septantaine de lits destiné à abriter les cours Jeunesse+Sports du canton ainsi que des camps sportifs scolaires et de clubs. Le

concours d'architecture est en voie de préparation et devrait se terminer en juin 2010.

La Commission a également entériné la nouvelle convention qui la lie à la Fondation d'Aide aux Sportifs Vaudois à qui elle s'engage à verser deux francs pour chaque franc récolté par la Fondation, jusqu'à concurrence d'un montant de90'000 francs par année.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 novembre 2009

DEC, Marcel Parietti, Service de l'éducation physique et du sport, secrétaire de la Commission du Fonds du sport, 021 316 39 35